

**Christelle MORANCAIS**  
**Présidente du Conseil régional**  
Hôtel de Région  
1, rue de la Loire  
44966 NANTES cedex 9

Nantes, le jeudi 14 mai 2020

Madame la Présidente,

Les Pays de la Loire font face à des difficultés inédites liées au coronavirus, notamment pour le secteur touristique dont la relative bonne santé est mise à mal pour une durée encore indéterminée. Quelques semaines à peine avant l'été, il conviendrait d'organiser la saison à venir en tenant compte des difficultés financières rencontrées par les professionnel.le.s, de la possibilité limitée des Ligérien.ne.s et des Français.es pour se déplacer, mais aussi de l'absence de touristes étranger.e.s.

Comme vous le savez, le tourisme reste le deuxième secteur de l'économie régionale en Pays de la Loire derrière l'agro-alimentaire, générant un chiffre d'affaires annuel estimé à 7,6 milliards d'euros et 7,8% du PIB régional. Plus de 48 000 emplois salariés en dépendent directement, et jusqu'à 63 000 au mois d'août<sup>1</sup>. Pour les salarié.e.s, le secteur est aussi une source vitale d'activité : les entreprises liées au tourisme emploient plus de 500 000 personnes et génèrent plus du tiers des emplois touristiques français. Mais aujourd'hui, près de 90% d'entre elles ont été contraintes de mettre leurs employé.e.s au chômage partiel.

Pour les vacancier.e.s ou tout simplement pour les Ligérien.ne.s qui n'auront pas la chance de partir en congés et voudront enfin profiter des parcs, des espaces de loisirs et des plages le cas échéant, les destinations seront limitées. Le budget vacances des familles, déjà très amputé en raison du chômage partiel, de la hausse du coût des denrées alimentaires et des nombreuses difficultés liées au confinement, sera aussi largement réduit. Les étudiant.e.s, souvent contraint.e.s de prendre des emplois saisonniers, n'auront elles et eux aussi que très peu d'opportunités cette année.

Nous devons donc bien évidemment prendre en compte les problématiques économiques de nos territoires, sans oublier l'enjeu social.

---

<sup>1</sup> Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2016/2020 des Pays de la Loire.

C'est la raison pour laquelle nous proposons, au même titre que d'autres collectivités, que le Conseil régional réfléchisse à la mise en place d'un dispositif solidaire pour soutenir les Ligérien.ne.s dans leurs projets de loisirs et de vacances à proximité de chez elles et eux. Cela pourrait prendre la forme d'un « chèque tourisme » régional, un titre spécial de paiement sur le même modèle que les chèques restaurant, chèques culture, chèques cadeau... abondé par l'État, les Régions et toutes les collectivités locales qui le souhaiteraient ou encore par les comités d'entreprise. En format papier ou dématérialisé, ce moyen de paiement serait une aide aux transports, à l'assiette (restaurants) et à la nuitée (hébergement).

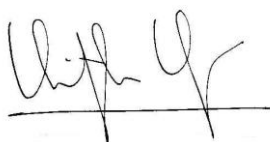
La mise à disposition de ce chèque tourisme présenterait de nombreux avantages. Simple, lisible et reconnu, il permettrait d'une part une relance ciblée du secteur touristique et d'autre part aux Ligérien.ne.s de redécouvrir, voire de découvrir leur région.

Restant à votre disposition pour prendre part à la création de ce dispositif, nous vous adressons, Madame la Présidente, l'expression de notre respectueuse considération.

**Frédéric BÉATSE**



**Christophe CLERGEAU**



**Delphine COAT-PROU**

